



Compte rendu du CTSD du 2 février 2021.



Ordre du jour de ce CTSD :

- Constat d'effectifs de la rentrée 2020 dans les collèges de l'Oise
- Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2021 dans les collèges de l'Oise
- Projets de DGH pour les collèges et SEGPA de l'Oise

1. Préparation de la rentrée 2021 :

Madame l'IA-DASEN indique le nombre d'élèves accueillis dans les collèges de l'Oise, hors SEGPA pour la rentrée 2021 : 35627 élèves ; pour 35648 en 2020 (constats de fin d'année), soit 21 élèves de moins en collège avec 1430 divisions distribuées pour un constat 2020 de 1438, soit 8 divisions de moins. Une marge de 8 divisions est provisionnée, pour les ajustements inévitables entre janvier et septembre. Elle remarque une stabilité des effectifs, hormis Creil, Nogent Compiègne où les évolutions sont plus inattendues.

Il n'y a pas de changement (ou presque) pour les SEGPA : on attend 1098 élèves pour 1095 en 2020.

La délégation FSU rappelle que les CDO se tiennent en ce moment et que c'est à l'issue de ces dernières que la proposition est faite aux familles. Il n'est donc pas possible de tout anticiper.

Madame l'IA-DASEN précise que les « taux apparents de passage » permettent d'observer des récurrences dans les comportements des familles, sur les inscriptions des élèves de SEGPA notamment, et aussi entre CM2 et 6^e où il y a des changements nombreux. Elle indique que l'Éducation Nationale dispose d'outils fiables. Les DHG des EPLE se basent sur les estimations, et les directions font voter une répartition. Mais c'est en CTSD que se « décident » les dotations globales et les ajustements.

La délégation FSU demande quel est le ratio HSA (heures supplémentaires annuelles) et HP (heures-postes) ? Que faire si les personnels refusent les HSA non obligatoires ? En 2018 le volume des HSA était de 6%, maintenant il est à 9%. Cela peut provoquer des aberrations pédagogiques (partages de classes notamment), voire des difficultés sur les compléments de service. La FSU dénonce le déséquilibre important entre les établissements. Des HSA représentent une charge de travail importante. Et la fatigue au travail entraîne une baisse de la qualité d'enseignement.

Madame l'IA-DASEN précise que le ratio HP/HSA est à voir en juin. Il est légèrement supérieur à 2020 : 9,86% pour 9,54% en 2020. Les 12 ETP d'HP ont été remplacés par 8 ETP d'HSA. Le volume d'HSA est plus important que le volume d'HP. Historiquement des établissements sont plus demandeurs d'HSA que d'autres. Il y a un équilibre en fonction des demandes des chefs

d'établissements (CE). En termes de divisions : on devrait avoir distribué le même nombre qu'en 2020.

Concernant l'évolution des structures :

- 1 ULIS supplémentaire à Froissy, financée par le Rectorat (soit 21 heures directement du Rectorat)
- Ouverture de 4 sections sportives : Auneuil, Crépy-en-Valois (La Fontaine), Crèvecœur-le-Grand, Neuilly-en-Thelle. Une fermeture à Lacroix-Saint-Ouen.
- SEGPA : pas d'évolution.
- UPE2A : pas d'évolution après l'ouverture à Montataire, Anatole France.

La délégation FSU demande si le nombre de dispositifs correspond aux besoins ?

Madame l'IA-DASEN précise que c'est le CASNAV qui fait les préconisations d'ouverture des UPE2A.

La délégation FSU demande si des chiffres ont-ils déjà évolué ?

Madame l'IA-DASEN indique qu'il y aura l'ouverture d'une division au collège Pasteur de Noyon.

Et en attendant des modifications en CTA, les EPLE votent les « colorations » mais pas des abondements de DHG définitives. Les colorations sont ensuite remontées

En collège, on est doté à la division. En fonction de cartes de langues, les CE décident des répartitions.

La délégation FSU remarque que sur les forfaits UNSS, il n'y a pas le nombre de postes. Par exemple à Margny-lès-Compiègne, 5 titulaires et 4 forfaits.

Madame l'IA-DASEN indique que l'administration se base d'abord sur le nombre de titulaires. Elle ajustera en fonction des BMP et stagiaires. Pour Margny, ils vont vérifier.

FO indique qu'ils perçoivent la mécanique de la réforme en collège. On réduit les options, les 3 heures d'autonomie sont réduites aux fonds propres des EPLE.

Madame l'IA-DASEN précise que la mécanique de redistribution est la même que l'an passé. Chaque division sur prévision, à 30 élèves / classe, 25 en EP. Puis les dotations : la part élèves à 26h (et sections sportives, UPE2A), la part enseignants (avec heures et les IMP), et la part autonomie (3h par division).

- Pour l'éducation prioritaire, c'est la même chose, mais sur 25 élèves par division.
- Les ULIS sont à 21 HP.
- Pour les dispositifs relais, il n'y a pas de changements : 21HP / 5 HSA.

Les IMP (part d'autonomie) sont fixées en fonction de la taille de l'EPLE :

- En dehors de l'éducation prioritaire et jusqu'à 440 élèves : 1 IMP / jusque 550 : 1,5 IMP, jusque 660 : 2 IMP / au-delà : 3,5 IMP ;
- En éducation prioritaire et jusqu'à 500 : 2 IMP / jusqu'à 590 : 2, 5 IMP / au-dessus : 3,5 IMP ;

La délégation FSU remarque qu'il y a des évolutions entre le constat 2020 et les prévisions de 2021 et attire l'attention de l'administration sur une douzaine d'EPL où il y a de forts risques de dysfonctionnement, notamment en raison des effectifs lourds sur certains niveaux de classes.

Des élèves annoncés en augmentation ou sans baisse, et des divisions supprimées : Auneuil avec 28,8 E/D en 6e ; Beauvais Michelet avec 28,6 en 4e ; Creil Michelet avec 38 élèves ne plus, une classe en moins, 29,7 en 6e et 28 en 3e ; Crépy-en-Valois La Fontaine avec 28 en 6e ; Liancourt avec 28,2 en 6e, ; Nanteuil avec 28 et 3e ; Neuilly-en-Thelle, 27 élèves en plus, une classe en moins, et 29,4 en 5e.

À noter aussi le cas de Sainte-Geneviève, une classe en plus, mais encore un E/D de 29 en 5e, et des prévisions à la hausse en 6e selon les chiffres du Primaire, et qui vont nécessiter une division de plus, comme à Lacroix-Saint-Ouen (même scénario que 2020).

Madame l'IA-DASEN indique que sur Crépy-en-Valois, collège La Fontaine, la DGH sera augmentée en direction des 6^e.

L'administration précise qu'il faut tenir compte d'un changement de sectorisation dans les écoles entre les collèges La Fontaine et Nerval.

Pour le collège Michelet de Beauvais : le travail de sectorisation sur les collèges de ce territoire est à repenser. Mais si l'administration ouvre en 6e, elle encouragerait les dérogations. L'administration évite parfois d'ouvrir pour ne pas les favoriser et pour assurer l'hétérogénéité et elle note que le collège Michelet absorbe les territoires adjacents.

La délégation FSU indique qu'il y avait aussi des questions de sectorisation et de dérogations sur le secteur de Chaumont-en-Vexin.

La délégation FSU intervient à nouveau (comme depuis plusieurs années) sur la situation de la SEGPA dans le sud-est du département.

Madame l'IA-DASEN indique que ce travail est à faire en juin, acté en CDEN en février. En effet, ce travail n'a pas encore engagé, en raison des priorités « sanitaires » à gérer.

En SEGPA, les grilles horaires sont :

- 26h en 6ème
- 26h en 5ème
- 28h en 4ème
- 31,5 h en 3ème

2. Questions diverses (uniquement FSU) :

IA-DASEN : Une partie des questions sera traitée en CTSD 1er degré et en CHSCTD.

L'Académie Amiens entre dans l'expérimentation « territoires éducatifs ruraux ». Trois académies concernées : Nancy-Metz, Amiens, Normandie, dans le cadre de « l'agenda de la ruralité », vers une école qui participe au dynamisme des territoires. Pour éviter les baisses démographiques (*si l'école ferme, le village meurt*). Comment faire pour que l'école devienne moteur de l'attraction du territoire ?

Des « alliances éducatives » à renforcer dans des « synergies » territoriales, comme par exemple sur Nancy-Metz en 2017/2018 : toutes les ressources sont mobilisées pour des parcours scolaires de qualité et vers la mobilité.

L'administration se base sur les indicateurs de réussite, de parcours, les indicateurs IPS, de la mobilité, de l'éloignement : on a trouvé 10 territoires. À Formerie et Grandvilliers : l'administration aborde la question en termes de secteurs incluant les collèges et écoles. Cela permet d'avoir rapidement des indicateurs permettant de comparer les secteurs. Les unités écoles sont plus importantes que les collèges (14 et 17 écoles).

Dans l'Aisne et la Somme il y aura aussi deux secteurs. Allons chercher des objectifs réalisables dans le cours de l'année. Ces deux territoires sont sur la communauté de commune de la Picardie verte. Les habitudes de travail y sont déjà acquises. Signatures de CCR (contrat culture ruralité) avec accompagnement de la DRAC avec les élu-es sur le parcours artistique et culturel de l'élève.

50% des élèves souhaitent aller en seconde générale. 45% de ces élèves vont en seconde générale : il faut accompagner l'ambition, en inculquant l'idée de mobilité dès l'école. Par exemple, le projet « le vélo / savoir rouler », les « devoirs faits » à la descente du bus, au cœur du village (écoles et associations).

La délégation FSU demande comment garantir le contrôle de l'EN sur ces « alliances », ces projets territoriaux incluant des associations ? Les secteurs choisis n'étonnent pas la FSU. La délégation dénonce ces politiques qui accentueront les inégalités territoriales. Elle alerte aussi sur le fait que ces modalités peuvent dégrader les relations enseignant-directeur-mairie. Elle demande à Mme l'IA-DASEN quels sont les objectifs de ces expérimentations ? Quels sont les indicateurs de réussite ? Quels sont les financements ? Qui décide ?

IA-DASEN : il y a un « comité de pilotage », avec les CE, les IEN, IA-IPR, et l'on peut songer à y associer des enseignant-es. La DRAC finance, en fléchant des dispositifs.

L'évaluation du dispositif, selon CALEDUC (éduscol : exemples de fiches sur le climat scolaire, offre de formation, des internats, « *calinclusion* ») : un principe d'autoévaluation en continue.

Démarche de projet à observer dans beaucoup de types de pilotage avec des régulations : une démarche d'amélioration continue, pour voir si l'on avance. Principe de l'évaluation formatrice. Il y aura un bilan d'étape en juin-juillet.

La délégation FSU demande un temps d'échange sur AED et AESH.

La délégation FSU dénonce aussi l'attitude de certaines mairies qui ont affichées une liste de gréviste le 26 janvier.

La délégation FSU intervient également sur la situation sanitaire. Elle demande des clarifications sur la façon dont les autorités sanitaire déterminent si une école ou un établissement doit fermer suite à l'apparition de nombreux cas de Covid (élèves et personnels).

La FSU demande une information plus claire et rapide entre l'ARS et l'EN pour des écoles. Les décisions sont lentes et les parents ne sont pas assez informés.

De plus, la FSU souligne le problème des PE qui ne peuvent se rendre au dépistages sur les horaires proposés.